https://enseignants.se-unsa.org/L-aide-a-l-installation-des-personnels-AIP-qu-est-ce-que-c-est



## L'aide à l'installation des personnels (AIP) : qu'est-ce que c'est ?

- Mon argent et moi - Mes prestations -

Date de mise en ligne : lundi 7 novembre 2022

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

L'aide à l'installation des personnels (AIP) est une aide aux dépenses engagées par les fonctionnaires lors de leur installation et leur déménagement dans un logement locatif.

Ne passez pas à côté!

## Le saviez-vous?

L'AIP est une aide à l'accès au logement locatif et constitue une prise en charge des premières dépenses rencontrées lors de l'installation.

Elle s'adresse aux stagiaires ou aux titulaires au moment de leur arrivée dans la Fonction publique ou lors de leur affectation en zone Alur\*.

Seules les dépenses réellement engagées sont prises en compte : il peut s'agir du premier mois de loyer, de la provision pour charges, des frais d'agence, des frais de rédaction du bail, du dépôt de garantie ainsi que des frais de déménagement.

L'AIP est soumise à des conditions de revenus (ex : revenu fiscal de référence maximal de 28 047 € pour une personne seule).

Elle s'élève à 1 500 € maximum pour en affectation en quartier *Politique de la ville* ou en cas d'installation en zone Alur et à 700 € maximum dans les autres cas.

Elle est à demander dans les 24 mois qui suivent l'affectation et dans les 12 mois qui suivent la date de signature du contrat de location.

>> Faire une demande d'AIP en ligne

## L'accompagnement du SE-Unsa

De trop nombreux collègues ignorent qu'ils sont éligibles à l'AIP, et ignorent même parfois son existence. Si vous avez un doute ou besoin d'aide, n'hésitez pas à nous contacter!

Et si vous changez de logement, pensez à commander gratuitement notre publication *Je déménage, je m'installe* en complétant <u>notre formulaire en ligne</u>!

Vous pourrez par la même occasion commander nos autres publications relatives aux aides spécifiques :

- Je prépare mes vacances et mes loisirs
- Je suis personnel mais aussi parent
- · Je veux profiter de ma retraite

## L'aide à l'installation des personnels (AIP) : qu'est-ce que c'est ? (\*) Zone tendue où l'offre de logements est inférieure à la demande et où les loyers augmentent mécaniquement et

régulièrement